BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2323

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

499 582 914 RCS Rouen.
COMMERCE ROUEN GAUCHE.
Forme : Société civile immobilière.
Sigle : CRG.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 11, Rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte SSP en date à ROUEN du 31/05/2022, la société COMMERCE ROUEN GAUCHE, Société civile immobilière, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 11 Rue Jeanne d'Arc 76000 ROUEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 499 582 914 RCS ROUEN, et la société COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE, Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est 11 Rue Jeanne d'Arc 76000 ROUEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 482 288 834 RCS ROUEN, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société COMMERCE ROUEN GAUCHE par la société COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE. La société COMMERCE ROUEN GAUCHE ferait apport à la société COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE de la totalité de son actif, soit 517 793 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 478 780 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 39 013 euros. La société COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE détenant la totalité des 1 000 parts composant le capital social de la société COMMERCE ROUEN GAUCHE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts de COMMERCE ROUEN GAUCHE détenues par COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE un boni de fusion de 38 013 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société COMMERCE ROUEN GAUCHE depuis le 01/01/2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE. La société COMMERCE ROUEN GAUCHE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31/07/2022. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente

publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de ROUEN pour la société COMPAGNIE DE PROMOTION NORMANDE le 15/06/2022 et pour la COMMERCE ROUEN GAUCHE le 15/06/2022..

